ABCDE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 300.150 €
Siège social : 54110 ROSIERES AUX SALINES
19 Rue Emile Maugras
ZI des Sables

348 811 076 RCS NANCY

-*-*-*-

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 22 JUIN 2026

ET DECISION ADOPTEE

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

-*-*-*-

BENEFICE : 59.356,72 €.

AFFECTATION PROPOSEE :

Le Président propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 59.356,72 € de la façon suivante :

- aux « Autres réserves » en totalité.

DECISION ADOPTEE :

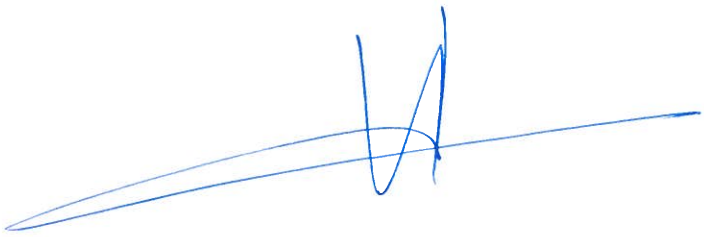
L'Associée Unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter, comme suit le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 59.356,72 € :

- aux « Autres réserves » en totalité.

Elle prend acte des distributions de dividendes intervenues au titre des trois précédents exercices sociaux, à savoir :

Exercice	Dividende global distribué en euros	Dividende par action en euros	Revenus éligibles à l'abattement de 40% en euros	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 % en euros
2022	400.200	232	232	399.968
2023	/	/	/	/
2024	/	/	/	/

Certifiée conforme
La Présidente, la société AB SERVICES (887 580 728 RCS NANCY)
Elle-même représentée par la Sarl P.M. PARTICIPATIONS (487 630 592 RCS NANCY) sa Présidente
Elle-même représentée par Monsieur Patrick MARCHAND, Gérant



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCDE** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 19 rue Emile Maugras 54110 ROSIERES AUX SALINES — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 4 8 8 1 1 0 7 6 0 0 0 7 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 710	AG 15 710		
	Fonds commercial	AH	100 000	AI	100 000	100 000
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	26 500	AK 10 890	15 610	20 910
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	648 999	AO 153 580	495 420	414 491
	Constructions	AP	3 560 120	AQ 2 378 339	1 181 781	1 056 880
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 978 006	AS 7 466 988	4 511 017	3 405 964
	Autres immobilisations corporelles	AT	948 828	AU 796 491	152 337	203 137
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	559 179	AW	559 179	2 471 564
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	25 436	BI	25 436	21 436
	TOTAL (II)	BJ	**17 862 778**	BK **10 821 999**	**7 040 779**	**7 694 382**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	296 788	BM	296 788	329 170
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	28 932	BS	28 932	18 000
	Marchandises	BT	44 436	BU	44 436	40 710
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	44 202	BW	44 202	3 871
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 284 887	BY 10 354	1 274 533	1 203 990
	Autres créances (3)	BZ	683 358	CA	683 358	343 127
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	837 076	CG	837 076	467 553
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	36 213	CI	36 213	115 357
	TOTAL (III)	CJ	**3 255 892**	CK **10 354**	**3 245 537**	**2 521 776**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**21 118 669**	1A **10 832 353**	**10 286 316**	**10 216 158**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 25 436 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCDE** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 300 150)	DA	300 150	300 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 015	30 015
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 657 842	3 821 122
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**59 357**	**(163 280)**
	Subventions d'investissement	DJ	453 499	567 390
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**4 500 863**	**4 555 397**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 327 303	1 184 293
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 055 526	2 753 475
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	123	56
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 939 707	1 171 039
	Dettes fiscales et sociales	DY	371 115	257 635
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	18 244	156 872
	Autres dettes	EA	17 526	7 720
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	55 911	129 670
	TOTAL (IV)	EC	**5 785 453**	**5 660 761**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**10 286 316**	**10 216 158**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 636 547	5 660 705
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCDE** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	152 498	FB		FC	152 498		165 387
	Production vendue biens*	FD	621 193	FE		FF	621 193		424 347
	Production vendue services *	FG	10 260 064	FH		FI	10 260 064		8 561 011
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**11 033 755**	FK		FL	**11 033 755**		**9 150 746**
	Production stockée *					FM	10 932		12 000
	Production immobilisée *					FN	21 867		52 415
	Subventions d'exploitation					FO	120 388		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	346		72 548
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	105 000		
	Autres produits (1) (11)					FQ	35 167		336
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**11 327 456**		**9 288 045**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	152 668		125 193
	Variation de stocks (marchandises)*					FT	(3 727)		(40 710)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 742 146		1 403 947
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	32 381		391 205
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 038 706		4 857 458
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	98 018		87 689
	Salaires et traitements *					FY	999 562		940 543
	Cotisations sociales (10)					FZ	424 305		387 149
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	1 340 079		1 198 815
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	4 600		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	26 030		
	Autres charges (12)					GE	138 354		12 860
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**10 993 124**		**9 364 149**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**334 332**		**(76 105)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			364
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 551		68
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			591
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 551**		**1 023**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	160 504		221 407
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**160 504**		**221 407**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(158 952)**		**(220 385)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**175 380**		**(296 489)**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ABCDE** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		333 673
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		200 464
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**133 209**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	116 023	
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**11 329 007**	**9 622 741**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**11 269 651**	**9 786 021**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**59 357**	**(163 280)**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières		HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *		HP	585 147	556 202
	Dont - Crédit-bail immobilier		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8		
	dont cotisations facultatives Madelin	A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'autorité des Normes Comptables N°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 286 316** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 329 007** euros et un total **charges** de **11 269 651** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **59 357** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Changement de méthode

L'exercice 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement modifie le plan comptable général et introduit notamment: une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges, une nouvelle nomenclature des comptes, ainsi que de nouveaux modèles de bilan, compte de résultat et annexes.

Conformément à l'article 27 du règlement, les dispositions s'appliquent de manière prospective sans retraitement des comptes antérieurs, sous réserve des reclassements nécessaires pour présenter les états financiers comparatifs selon les nouveaux modèles.

Conformément à ce règlement, les produits et charges antérieurement classés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat d'exploitation lorsqu'ils ne relèvent pas d'un « événement majeur inhabituel ».

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Seules sont exprimées ci-avant les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le coût des immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Le coût de production inclut le prix d'achats des matières consommées et les coûts de main d'œuvre directe (salaires et charges sociales) pour réaliser et mettre en service l'immobilisation. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 21 867 €.

Au 31 décembre 2025 les immobilisations en cours s'élèvent à 559 179€ et correspondent à la fabrication de stations mobiles et équipements industriels.

N° de compte	Intitulé	Mode	Durée
20500000	Logiciels	Linéaire	de 1 à 3 ans
20800000	Autres immobilisations incorp.	Linéaire	3 ans
21200000	Agenc. & aménagements terrains	Linéaire	de 10 à 15 ans
21300000	Constructions sol propre	Linéaire	de 5 à 30 ans
21400000	Constructions sol autrui	Linéaire	de 5 à 10 ans
21500000	Installations techniques	Linéaire	de 3 à 20 ans
21540000	Matériel industriel	Linéaire	de 3 à 5 ans
21570000	Agencements, aménagements mat. outl	Linéaire	de 1 à 6 ans
21810000	Installations générales	Linéaire	de 3 à 10 ans
21820000	Matériel transport	Linéaire	de 3 à 7 ans
21830000	Matériel bureau & info.	Linéaire	de 3 à 7 ans
21840000	Mobilier	Linéaire	de 5 à 7 ans

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure. Aucune provision constatée au titre de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les produits constatés d'avance sont relatifs à la valorisation des déchets en cours de maturation.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont relatifs à la valorisation des déchets en cours de maturation. La durée moyenne est d'un mois. La prestation est réputée acquise à l'issue de ce mois.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements relatifs au personnel

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat de garantie souscrit auprès d'un organisme d'assurance. Le fond souscrit par la société couvre les engagements

Règles et Méthodes Comptables

du personnel au 31/12/2025.

Abandon compte courant d'associé

La société PM PARTICIPATIONS a consenti un abandon de compte courant d'associé avec clause de retour à meilleure fortune, à hauteur de 250 000€ au 31/12/2023.
Une reprise à hauteur de 125 000€ a été constatée sur l'exercice 31/12/2025, comptabilisé en 658800-Autres charges de gestion.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	142 210					142 210
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**142 210**					**142 210**
CORPORELLES	Terrains	516 787		132 212			648 999
	Constructions sur sol propre	3 159 087		298 868			3 457 955
	sur sol d'autrui	102 164					102 164
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 829 174		2 179 348		30 516	11 978 006
	Instal., agencement, aménagement divers	279 840					279 840
	Matériel de transport	468 188		8 363			476 551
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	190 337		2 100			192 437
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	2 471 564	378 064		2 088 669	201 780	559 179
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**17 017 141**	**378 064**	**2 620 891**	**2 088 669**	**232 295**	**17 695 132**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	21 436		4 000			25 436
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**21 436**		**4 000**			**25 436**
	TOTAL	**17 180 787**	**378 064**	**2 624 891**	**2 088 669**	**232 295**	**17 862 778**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			21 300	5 300		26 600
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**21 300**	**5 300**		**26 600**
CORPORELLES	Terrains			102 297	51 283		153 580
	Constructions sur sol propre			2 102 207	173 968		2 276 175
	sur sol d'autrui			102 164			102 164
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			6 423 209	1 048 265	4 486	7 466 988
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			179 272	36 535		215 807
	Matériel de transport			416 638	17 142		433 780
	Matériel de bureau, mobilier			139 318	7 587		146 905
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**9 465 105**	**1 334 779**	**4 486**	**10 795 399**
		TOTAL		**9 486 406**	**1 340 079**	**4 486**	**10 821 999**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	100 000	FDC SECA Negoce acquis en 2020
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	**100 000**	

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 100	4 600	346	10 354
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**6 100**	**4 600**	**346**	**10 354**
	TOTAL GENERAL	**6 100**	**4 600**	**346**	**10 354**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		4 600	346	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	25 436	25 436	
	Clients douteux ou litigieux	11 552	11 552	
	Autres créances clients	1 273 335	1 273 335	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 448	2 448	
	Impôts sur les bénéfices	4 822	4 822	
	Taxes sur la valeur ajoutée	316 468	316 468	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 651	6 651	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	352 967	352 967	
	Charges constatées d'avance	36 213	36 213	
	TOTAL DES CREANCES	**2 029 894**	**2 029 894**	

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 327 303	178 519	1 715 480	433 303
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 939 707	1 939 707		
	Personnel et comptes rattachés	243 350	243 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 147	99 147		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 978	4 978		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	23 640	23 640		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 244	18 244		
	Groupe et associés	1 055 526	1 055 526		
	Autres dettes	17 526	17 526		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	55 911	55 911		
	TOTAL DES DETTES	**5 785 331**	**3 636 547**	**1 715 480**	**433 303**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 426 674
Emprunts remboursés en cours d'exercice	283 960
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	19 476

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		**545 822**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**1 596**
Intérêts C.N.E.	1 596	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**258 665**
Fournisseurs fact. non parvenu	246 665	
Fnp ab services	12 000	
Dettes fiscales et sociales		**285 561**
Dettes prov. congés payés	78 983	
Dettes prov rc	34 166	
Autres charges à payer	116 023	
Taxe d'apprentissage vers libératoire	842	
Charges sur congés payés	32 570	
Charges sur prov rc	14 268	
Etat - Autres charges à payer	8 709	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**36 213**
Charges périodiques constatées d'avance		36 213	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**36 213**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**55 911**
Travaux de compostage		55 911	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**55 911**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	300 150				300 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	30 015				30 015
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 821 122	(163 280)			3 657 842
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	(163 280)	163 280		59 357	59 357
Subventions d'investissement	567 390			(113 891)	453 499
Provisions réglementées					
TOTAL	**4 555 397**			**(54 535)**	**4 500 863**

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	4 555 397
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	4 555 397

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(54 535)

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
FACTOR CIC factures cédées non échues au 31/12/2024			
Avals, cautions et garanties			
Nantissement fonds de commerce / crédit LBP			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		1 964 931	
		1 964 931	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
IFC			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**1 964 931**	

(1) Dont concernant :
- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées

Produits et Charges exceptionnels

	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		17
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		6
	Cadres et ingénieurs		
	Autres catégories		
	TOTAL		**23**

Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat				**3 768 606**	**3 768 606**
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice				463 321	463 321
Cumulées				1 579 290	1 579 290
TOTAL				**2 042 611**	**2 042 611**
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				474 649	474 649
entre 1 et 5 ans				1 292 891	1 292 891
à plus de 5 ans				175 843	175 843
TOTAL				**1 943 384**	**1 943 384**
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans				14 899	14 899
à plus de 5 ans				6 649	6 649
TOTAL				**21 547**	**21 547**

SECEF

ABCDE

SASU au capital de 300 150 €
Siège social : 19 rue Emile Maugras
ZI des Sables, 54110 ROSIERES-AUX-SALINES
RCS Nancy 348 811 076

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ABCDE

SASU au capital de 300 150 €
Siège social : 19 rue Emile Maugras - ZI des Sables, 54110 ROSIERES-AUX-SALINES
RCS Nancy 348 811 076

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Associé Unique de la société ABCDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels « changement de méthode » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » qui expose les modalités d'application au 1er janvier 2025 du règlement n°2022-06 dit de « Modernisation des Etats financiers » de l'Autorité des Normes Comptables.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes

comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 12 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
SECEF

Alain MIGOT

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	Amort. et Dépréc.	Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	15 710	15 710		
	Fonds commercial	100 000		100 000	100 000
	Autres immobilisations incorporelles	26 500	10 890	15 610	20 910
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	648 999	153 580	495 420	414 491
	Constructions	3 560 120	2 378 339	1 181 781	1 056 880
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	11 978 006	7 466 988	4 511 017	3 405 964
	Autres immobilisations corporelles	948 828	796 491	152 337	203 137
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	559 179		559 179	2 471 564
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	25 436		25 436	21 436
	Total de l'actif immobilisé (III)	**17 862 778**	**10 821 999**	**7 040 779**	**7 694 382**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements	296 788		296 788	329 170
	En-cours de production				
	Produits finis	28 932		28 932	18 000
	Marchandises	44 436		44 436	40 710
	Avances et acomptes versés sur commandes	44 202		44 202	3 871
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 284 887	10 354	1 274 533	1 203 990
	Autres créances	683 358		683 358	343 127
	Charges constatées d'avance	36 213		36 213	115 357
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	837 076		837 076	467 553
	Total de l'actif circulant (IV)	**3 255 892**	**10 354**	**3 245 537**	**2 521 776**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**21 118 669**	**10 832 353**	**10 286 316**	**10 216 158**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			25 436	21 436
	(2) dont créances à moins d'un an			2 029 894	1 690 009

Bilan Passif

			31/12/2025	31/12/2024
		Règlement ANC 2022-06		
Capitaux Propres	Capital (dont versé 300 150)		300 150	300 150
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale		30 015	30 015
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		3 657 842	3 821 122
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		**59 357**	**(163 280)**
	Subventions d'investissement		453 499	567 390
	Provisions réglementées			
		Total des capitaux propres	**4 500 863**	**4 555 397**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
		Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
		Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		2 327 303	1 184 293
	Emprunts et dettes financières divers (2)		1 055 526	2 753 475
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		123	56
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 939 707	1 171 039
	Dettes fiscales et sociales		371 115	257 635
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 244	156 872
	Autres dettes		17 526	7 720
	Produits constatés d'avance		55 911	129 670
		Total des dettes (1)	**5 785 453**	**5 660 761**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
		TOTAL PASSIF	**10 286 316**	**10 216 158**
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		3 636 547	5 660 705
(2)	Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	152 498		152 498	165 387
	Production vendue	10 881 257		10 881 257	8 985 359
	Montant net du chiffre d'affaires	**11 033 755**		**11 033 755**	**9 150 746**
	Production stockée			10 932	12 000
	Production immobilisée			21 867	52 415
	Subventions			120 388	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			346	72 548
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			105 000	
	Autres produits			35 167	336
	Total des produits d'exploitation			**11 327 456**	**9 288 045**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			152 668	125 193
	Variation de stocks			(3 727)	(40 710)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 742 146	1 403 947
	Variation de stocks			32 381	391 205
	Autres achats et charges externes (1)			6 038 706	4 857 458
	Impôts, taxes et versements assimilés			98 018	87 689
	Salaires			999 562	940 543
	Cotisations sociales			424 305	387 149
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 340 079	1 198 815
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 600	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			26 030	
	Autres charges			138 354	12 860
	Total des charges d'exploitation			**10 993 124**	**9 364 149**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**334 332**	**(76 105)**

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	585 147	556 202
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**334 332**	**(76 105)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		364
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 551	68
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		591
	Total des produits financiers	**1 551**	**1 023**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	160 504	221 407
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**160 504**	**221 407**
	RESULTAT FINANCIER	**(158 952)**	**(220 385)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**175 380**	**(296 489)**
	Produits exceptionnels		**333 673**
	Charges exceptionnelles		**200 464**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**133 209**
	Participation des salariés aux résultats	116 023	
	Impôts sur les bénéfices		
	Total des produits	**11 329 007**	**9 622 741**
	Total des charges	**11 269 651**	**9 786 021**
	BENEFICE OU PERTE	**59 357**	**(163 280)**

(2) dont produits concernant les entitées liées

(3) dont intérêts concernant les entitées liées

Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'autorité des Normes Comptables N°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 286 316** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 329 007** euros et un total **charges** de **11 269 651** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **59 357** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Changement de méthode

L'exercice 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement modifie le plan comptable général et introduit notamment: une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges, une nouvelle nomenclature des comptes, ainsi que de nouveaux modèles de bilan, compte de résultat et annexes.

Conformément à l'article 27 du règlement, les dispositions s'appliquent de manière prospective sans retraitement des comptes antérieurs, sous réserve des reclassements nécessaires pour présenter les états financiers comparatifs selon les nouveaux modèles.

Conformément à ce règlement, les produits et charges antérieurement classés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat d'exploitation lorsqu'ils ne relèvent pas d'un « événement majeur inhabituel ».

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Seules sont exprimées ci-avant les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le coût des immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Le coût de production inclut le prix d'achats des matières consommées et les coûts de main d'œuvre directe (salaires et charges sociales) pour réaliser et mettre en service l'immobilisation. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 21 867 €.

Au 31 décembre 2025 les immobilisations en cours s'élèvent à 559 179€ et correspondent à la fabrication de stations mobiles et équipements industriels.

N° de compte	Intitulé	Mode	Durée
20500000	Logiciels	Linéaire	de 1 à 3 ans
20800000	Autres immobilisations incorp.	Linéaire	3 ans
21200000	Agenc. & aménagements terrains	Linéaire	de 10 à 15 ans
21300000	Constructions sol propre	Linéaire	de 5 à 30 ans
21400000	Constructions sol autrui	Linéaire	de 5 à 10 ans
21500000	Installations techniques	Linéaire	de 3 à 20 ans
21540000	Matériel industriel	Linéaire	de 3 à 5 ans
21570000	Agencements, aménagements mat. outl	Linéaire	de 1 à 6 ans
21810000	Installations générales	Linéaire	de 3 à 10 ans
21820000	Matériel transport	Linéaire	de 3 à 7 ans
21830000	Matériel bureau & info.	Linéaire	de 3 à 7 ans
21840000	Mobilier	Linéaire	de 5 à 7 ans

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure. Aucune provision constatée au titre de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les produits constatés d'avance sont relatifs à la valorisation des déchets en cours de maturation.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont relatifs à la valorisation des déchets en cours de maturation. La durée moyenne est d'un mois. La prestation est réputée acquise à l'issue de ce mois.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements relatifs au personnel

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat de garantie souscrit auprès d'un organisme d'assurance. Le fond souscrit par la société couvre les engagements

Règles et Méthodes Comptables

du personnel au 31/12/2025.

Abandon compte courant d'associé

La société PM PARTICIPATIONS a consenti un abandon de compte courant d'associé avec clause de retour à meilleure fortune, à hauteur de 250 000€ au 31/12/2023.
Une reprise à hauteur de 125 000€ a été constatée sur l'exercice 31/12/2025, comptabilisé en 658800-Autres charges de gestion.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	142 210					142 210
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**142 210**					**142 210**
CORPORELLES	Terrains	516 787		132 212			648 999
	Constructions sur sol propre	3 159 087		298 868			3 457 955
	sur sol d'autrui	102 164					102 164
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 829 174		2 179 348		30 516	11 978 006
	Instal., agencement, aménagement divers	279 840					279 840
	Matériel de transport	468 188		8 363			476 551
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	190 337		2 100			192 437
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	2 471 564	378 064		2 088 669	201 780	559 179
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**17 017 141**	**378 064**	**2 620 891**	**2 088 669**	**232 295**	**17 695 132**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	21 436		4 000			25 436
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**21 436**		**4 000**			**25 436**
	TOTAL	**17 180 787**	**378 064**	**2 624 891**	**2 088 669**	**232 295**	**17 862 778**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			21 300	5 300		26 600
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**21 300**	**5 300**		**26 600**
CORPORELLES	Terrains			102 297	51 283		153 580
	Constructions sur sol propre			2 102 207	173 968		2 276 175
	sur sol d'autrui			102 164			102 164
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			6 423 209	1 048 265	4 486	7 466 988
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			179 272	36 535		215 807
	Matériel de transport			416 638	17 142		433 780
	Matériel de bureau, mobilier			139 318	7 587		146 905
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**9 465 105**	**1 334 779**	**4 486**	**10 795 399**
	TOTAL			**9 486 406**	**1 340 079**	**4 486**	**10 821 999**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 100	4 600	346	10 354
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**6 100**	**4 600**	**346**	**10 354**
	TOTAL GENERAL	**6 100**	**4 600**	**346**	**10 354**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		4 600	346	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	25 436	25 436	
	Clients douteux ou litigieux	11 552	11 552	
	Autres créances clients	1 273 335	1 273 335	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 448	2 448	
	Impôts sur les bénéfices	4 822	4 822	
	Taxes sur la valeur ajoutée	316 468	316 468	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 651	6 651	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	352 967	352 967	
	Charges constatées d'avance	36 213	36 213	
	TOTAL DES CREANCES	**2 029 894**	**2 029 894**	

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 327 303	178 519	1 715 480	433 303
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 939 707	1 939 707		
	Personnel et comptes rattachés	243 350	243 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 147	99 147		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 978	4 978		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	23 640	23 640		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 244	18 244		
	Groupe et associés	1 055 526	1 055 526		
	Autres dettes	17 526	17 526		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	55 911	55 911		
	TOTAL DES DETTES	**5 785 331**	**3 636 547**	**1 715 480**	**433 303**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 426 674
Emprunts remboursés en cours d'exercice	283 960
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	19 476

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		**545 822**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**1 596**
Intérêts C.N.E.	1 596	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**258 665**
Fournisseurs fact. non parvenu	246 665	
Fnp ab services	12 000	
Dettes fiscales et sociales		**285 561**
Dettes prov. congés payés	78 983	
Dettes prov rc	34 166	
Autres charges à payer	116 023	
Taxe d'apprentissage vers libératoire	842	
Charges sur congés payés	32 570	
Charges sur prov rc	14 268	
Etat - Autres charges à payer	8 709	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**36 213**
Charges périodiques constatées d'avance		36 213	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**36 213**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**55 911**
Travaux de compostage		55 911	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**55 911**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	300 150				300 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	30 015				30 015
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 821 122	(163 280)			3 657 842
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	(163 280)	163 280		59 357	59 357
Subventions d'investissement	567 390			(113 891)	453 499
Provisions réglementées					
TOTAL	**4 555 397**			**(54 535)**	**4 500 863**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	4 555 397
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	4 555 397

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(54 535)

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
FACTOR CIC factures cédées non échues au 31/12/2024			
Avals, cautions et garanties			
Nantissement fonds de commerce / crédit LBP			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		1 964 931	
		1 964 931	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
IFC			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**1 964 931**	

(1) Dont concernant :
- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées

Produits et Charges exceptionnels

	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Répartition des effectifs par catégorie

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	31/12/2025	Interne
Ouvriers		17
Employés, techniciens, agents de maîtrise		6
Cadres et ingénieurs		
Autres catégories		
TOTAL		**23**

Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat				**3 768 606**	**3 768 606**
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice				463 321	463 321
Cumulées				1 579 290	1 579 290
TOTAL				**2 042 611**	**2 042 611**
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				474 649	474 649
entre 1 et 5 ans				1 292 891	1 292 891
à plus de 5 ans				175 843	175 843
TOTAL				**1 943 384**	**1 943 384**
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans				14 899	14 899
à plus de 5 ans				6 649	6 649
TOTAL				**21 547**	**21 547**